



REGLEMENT GENERAL EUROPEEN SUR LA PROTECTION DES DONNEES

25 MAI 2018

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE DES DONNEES PERSONNELLES

EN SYNTHESE

Le nouveau règlement général européen sur la protection des données (RGPD), qui a pris effet le **25 mai 2018**, vise à renforcer la protection des données des personnes dans l'ensemble des États membres de l'Union Européenne.

Action Dolpo ne collecte que les données indispensables à la réalisation de son activité : donation, parrainage, subvention, reçu fiscal, lettre d'information, attribution d'un dossier filleul(e)....

Les données personnelles ne sont communiquées à aucun tiers.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de celles-ci.

Conformément à ce nouveau règlement général, vous avez la possibilité de ne plus recevoir des communications de notre part, en envoyant un mail à action.dolpo@gmail.com.

Pour plus d'informations, consulter le site de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés : <http://www.cnil.fr>

EN DETAIL

Personne responsable : Le Président en activité pour l'exercice considéré

1 - Finalité du traitement

- Paiement de la cotisation annuelle (parrain, donateur régulier ou ponctuel), Versement d'une subvention, Versement d'une souscription sans adhésion
- Envoi d'un reçu fiscal
- Envoi d'un dossier de parrainage
- Envoi d'information concernant l'activité de l'association (journal, manifestation), Envoi d'une carte de Voeux aux adhérents.

2 - Catégorie de données personnelles concernées

- Données d'identification : Civilité, Titre, Prénom, Nom, Adresse, Code Postal, Ville, Pays, Courriel, Téléphone, Type d'adhérent (parrain ou donateur...), Information de parrainage (Nom et prénom du filleul).
- Donnée pour la diffusion d'informations : Accord pour recevoir les communications d'Action Dolpo
- Données d'ordre économique et financier : Date de versement, Moyen de paiement, Montant
- Données statistiques : usage d'un service d'analyse fourni par Google Inc. Google Analytics™ pour analyser l'utilisation du site internet.

3 - Catégories de personnes concernées

- Membres de l'association,
- Non adhérents

4 - Les destinataires des données

- Membres de l'association, principalement Administrateurs,
- Membres de Vision Dolpo